OECONOMIE GENERALE DE LA CAMPAGNE, OU NOUVELLE MAISON RUSTIQUE.

Par le Sieur LOUIS LIGER, d'Auxerre.

TOME PREMIER.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

A PARIS,
Chez CHARLES DE SERCY, au Palais, au fixiéme Pilier de la Grand'Sale, vis-à-vis la Montée de la Cour des Aydes, à la Bonne-Foi couronnée.

M. DCC.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

S
4459

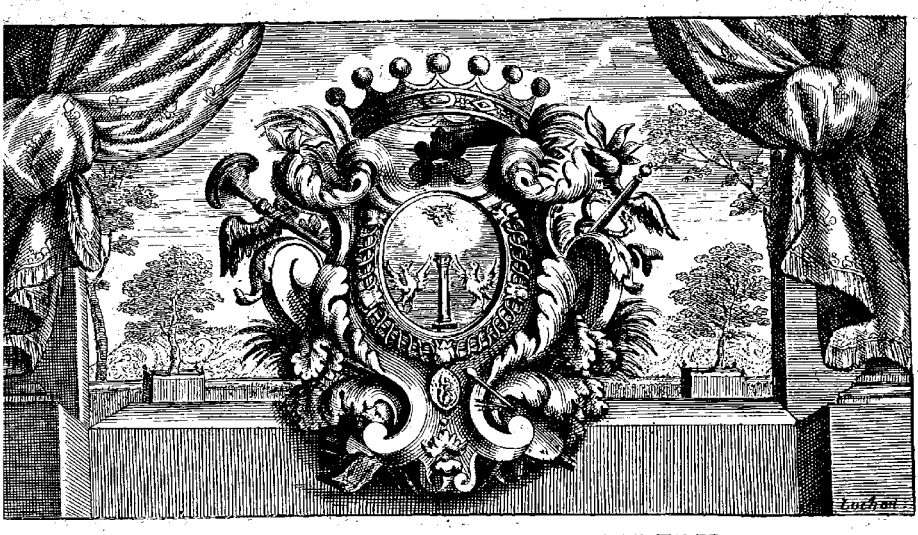

A MONSEIGNEUR
JULES HARDOUIN MANSARD,

CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Comte de Sagone & autres lieux, Surintendant & Ordonnateur general des Bâtimens, Arts & Manufactures de Sa Majesté.

MONSEIGNEVR,

Voicy un Livre à la tête duquel j'ay long-temps balancé de mettre vôtre nom, pour

luy meriter l'eſtime qu'il attend du Public, comme un point qui luy eſt eſſentiel, & qu'il n'oſe eſperer ſans vôtre Protection, ſous les auſpices de laquelle il pourra paroître alors ſans aprehenſion; chacun étant ſi pleinement perſuadé du juſte diſcernement que vous ſçavez faire de toutes choſes, qu'il ſuffit qu'un Ouvrage ait eu le bonheur de vous plaire, pour être aſſuré de s'attirer les ſuffrages de tout le monde: & ſi parfois ce projet m'a donné occaſion d'heſiter, ce n'a été que dans la crainte que j'avois que les illuſtres emplois qui vous attachent auprés du Roy, dont le juſte choix fait vôtre éloge, ne vous permiſſent pas de deſcendre à des occupations qui en pourroient qu'en interrompre les momens précieux, que la gloire demande de vous que vous ménagiez avec plus d'utilité, pour plaire, comme vous faites, à un Prince qui met toute l'Europe en admiration.

Néanmoins, MONSEIGNEVR, ayant reflèchi que l'Agriculture étoit un Art que les plus illuſtres de l'ancienne

Rome n'avoient point dédaigné d'exercer, & qu'aujourd'huy même les perſonnes les plus diſtinguées pratiquoient avec un plaiſir tout particulier ; je n'ay plus apprehendé d'aller à Vous, qui cheriſſez tout ce qui peut contribuer au profit du Public ; à Vous dont le nom ſi connu par-tout, efface déja la reputation des plus fameux Architectes qui vous ont precedé ; à Vous enfin, à qui Sa Majeſté qui ne fait rien que de grand, a commis le ſoin de tant de beaux édifices, qui ſurprennent avec d'autant plus de raiſon, que ce n'eſt qu'aux ſeules lumieres de vôtre eſprit que la renommée en doit attribuer la gloire.

Qu'heureux eſt le ſiécle d'aujourd'huy, de nous avoir fait naître un Homme d'un genie auſſi ſuperieur qu'eſt le vôtre ! un Homme dont les vaſtes connoiſſances ont ſçû luy meriter à bon droit le titre de Protecteur des beaux Arts, ſous un Monarque qui les rend ſi floriſſans, que tous ceux qui auparavant luy ſe ſont ſentis piquez de cette noble envie, n'ont produit que de

foibles ébauches des Ouvrages que par vôtre conduite il rend inimitables & accomplis.

Qu'heureux ſont ceux comme Vous, MONSEIGNEVR, qui s'étudient par leurs travaux à acquerir des jaloux à la France, afin d'apprendre à la poſterité que c'étoit elle qui devoit montrer en Vous ce qu'on n'avoit pas encore vû!

Et qu'heureux ſeroit mon ſort, ſi dans le temps que la Campagne vous invite à goûter ſes plaiſirs, mon Oeconomie pouvoit vous derober quelques momens pour la lire! Il eſt vray que vous n'y trouveriez que les premices d'une plume fort foible, mais qui dans ſa ſimplicité convenable au ſujet qu'elle traite, eſt fort naïve, & qui glorieuſe d'un pareil avantage qu'elle recevroit, ſe feroit un ſuprême honneur, de vous faire connoître avec quel profond reſpect je ſuis & ſeray toute ma vie,

MONSEIGNEVR,

Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant
ſerviteur L. LIGER.

PREFACE.

COMME le deſir de ſçavoir eſt naturel aux Hommes, il ſemble qu'on ne ſçauroit mieux faire, que de leur procurer tout ce qui peut contribuer à remplir cette noble inclination. On ſçait, & même il eſt preſque impoſſible, qu'un eſprit ſoit ſuffiſant pour embraſſer tout ce qui peut tomber ſous l'intelligence; ſa capacité, quelque étendüe qu'elle puiſſe être, ayant toûjours des bornes trop étroites pour oſer l'entreprendre; joint à ce que nos jours, bien ſouvent à cauſe de leur trop courte durée, ne nous le permettent pas. C'eſt pourquoy l'un content de s'appliquer à une ſcience où il ſera le plus naturellement porté, regarde foiblement tout le reſte; l'autre paſſionné pour un art, y donne des ſoins tout particuliers pour s'y rendre habile, tandis que ceux qui ne luy conviennent pas, paſſent dans ſon eſprit pour choſes indifferentes: c'eſt ainſi que les Hommes naiſſent avec differens caprices, & des inclinations oppoſées.

Fondé ſur ce raiſonnement, j'ay crû que l'Ouvrage que je donnois au Public, ne luy ſeroit pas inutile, puiſque nous voyons aujourd'huy tant de gens amoureux de l'Agriculture; que même tout ce qu'il y a de perſonnes diſtinguées en font leur plus grand divertiſſement, à l'exemple de ces fameux Romains, qui au retour des actions militaires ne dédaignoient point de donner leurs ſoins à ces ſortes d'exercices; aſſurez qu'ils étoient que de telles occupations n'aviliſſoient leur gloire en aucune maniere : & je puis dire que ceux qui aimeront la vie champêtre, & les travaux qui la regardent, trouveront dans ce Livre dequoy ſe ſatisfaire, ſur tout ce qu'ils y ſouhaiteront rechercher.

A l'égard de l'ordre que je me ſuis preſcrit, & que j'ay tenu en compoſant cet Ouvrage, j'eſpere que le Lecteur le trouvera aſſez bien établi : quant au langage, comme je ne me pique pas d'être un Auteur de profeſſion, j'avoüeray qu'il y a des endroits dans mon Livre que j'aurois pû toucher plus delicatement; mais auſſi, à ces endroits prés, je diray que le reſte y eſt décrit d'une maniere aiſée, & d'une ſimplicité convenable au ſujet dont je traite, m'étant attaché le plus qu'il m'a été poſſible à en égayer la matiere, ſoit par des recits fabuleux faits à propos, ſoit par quelques Poëſies que j'y ay inſerées, ſoit enfin par de certaines manieres d'expliquer les choſes, que je puis dire n'avoir pas été ordinaires à ceux qui auparavant moy ont parlé de tout ce qui regarde la vie champêtre. Et com-

me je

me je ſçay bien que qui a beſoin d'un precepte ne s'embaraſſe pas, pour s'éclaircir de ce qu'il cherche, de trouver un grand tiſſu de diſcours enchaîné l'un dans l'autre, ny de ces grandes periodes affectées; j'ay évité le verbiage par-tout où il a été queſtion de donner des leçons ſur les matieres que j'ay voulu enſeigner, m'étant perſuadé que dans mon entrepriſe c'étoit le chemin le plus ſûr que je pouvois tenir, & que l'idée d'un homme qui veut aprendre n'eſt jamais mieux remplie, que lorſqu'elle ne rencontre uniquement que ce qu'elle veut ſçavoir.

Au titre que j'ay donné à mon Livre, il me ſemble d'abord voir certains critiques m'accuſer de l'avoir dérobé, & dire que pour vouloir ſeulement rencherir ſur l'Auteur de la Maiſon Ruſtique, j'y ay voulu joindre le mot de nouvelle; le raiſonnement de ceux qui voudront le faire ainſi en ſera fort beau, & digne en verité de tels eſprits, qui precipitant un peu trop leur jugement, montreront aprés la lecture du Livre, comparé avec celuy qu'ils pretendront être l'original, qu'ils auront grand tort, puiſqu'il n'eſt rien de ſi diſſemblable, ſoit par rapport aux matieres que j'y traite, ſoit par rapport à la maniere avec laquelle je m'y explique: outre que la Maiſon-Ruſtique contient des choſes inutiles, que mon Livre ne renferme point, & que le mien renferme pluſieurs traitez de choſes qui ſont neceſſaires d'être ſçûes à la Campagne, & à quoy ny Liebaut ny de Serre n'ont point penſé. C'e n'eſt pas que par là nous devions

moins ſçavoir gré à ces Auteurs de nous avoir applani un chemin qu'on a quelquefois ſuivi avec aſſez de ſuccés ; mais auſſi il n'eſt perſonne de ceux qui ſçavent ce que c'eſt que l'exercice de la Campagne, qui ne tombe d'accord avec moy, qu'ils n'ont donné que de tres-foibles preceptes ſur les matieres qu'ils ont avancées ; que ceux dont ils ſe ſont ſervis pour inſtruire, ſe trouvent la plûpart faux, & ſans effet ; & qu'enfin ils ont oublié de mettre dans leurs Livres des traitez, ſans la connoiſſance deſquels cet exercice demeure imparfait.

Il eſt vray que l'ordre que j'ay tenu dans cet ouvrage a quelque rapport avec celuy de ces Meſſieurs ; mais les matieres y ſont touchées tout autrement. La Maiſon Ruſtique parle d'abord de la deſcription d'une Maiſon de Campagne ; j'en fais la même choſe, mais ſous une idée differente : elle parle des devoirs d'un Pere de famille, & c'eſt d'une maniere à n'être écoutée aujourd'huy que par des perſonnes de l'ancien temps ; au lieu que je puis dire que ceux que je luy ay impoſez ſont d'un ſtile à plaire davantage : enfin elle y enſeigne la maniere d'y nourrir, élever & entretenir toutes ſortes d'animaux domeſtiques, & à les guerir quand ils ſont malades ; mais ceux qui ſçavent ce que c'eſt que de gouverner comme il faut ces ſortes d'animaux, doivent avoüer, s'ils ont lû la Maiſon Ruſtique, que les lumieres que l'Auteur en a pû tirer de côté & d'autre, ſans approfondir ſi elles étoient ſûres, y ont plus de part que l'experience & la pratique,

qui ſont ſans doute les deux points principaux, & la baze ſur laquelle on peut aſſeoir un jugement certain de l'effet qu'on attend des choſes où il ne s'agit que de l'operation.

Quinze ans, & davantage d'experience, avec des remarques fort exactes & en quantité, que ma curioſité ſur cet art m'a pouſſé de faire juſqu'aujourd'huy, m'ont enfin inſpiré le deſſein d'en faire part au Public : & non content dans le premier Livre d'avoir donné des enſeignemens ſuffiſans pour ſçavoir regir ſuivant les regles de la veritable œconomie, tout ce qui regarde le dedans d'une Maiſon de Campagne ; j'ay crû que ce n'étoit travailler qu'à moitié, ſi je ne donnois une idée du commerce qu'on peut faire des fruits qu'on en retire, & ſi je ne diſois poſitivement le temps auquel le debit s'en fait le mieux, & le plus cherement ; & c'eſt ce qui ne paroît point dans la Maiſon Ruſtique.

On lira dans ce premier Livre un traité des Abeilles tres étendu, & décrit d'une maniere fort claire, avec des figures démonſtratives, pour ne laiſſer à l'eſprit du Lecteur aucun embarras dans l'experience qu'il voudroit faire des choſes que j'ay pris ſoin de luy apprendre, & qui regardent non-ſeulement la maniere de conſerver ces petits animaux, mais encore celle d'en tirer la cire & le miel, dont j'ay parlé des origines, ſuivant que la Fable m'en a fourni la matiere, & tout cela pour trouver des moyens d'égayer l'eſprit de ceux qui ſe donneront la peine de lire cet ouvrage.

Si le Lecteur fait attention aux Chapitres qui parlent des Beſtiaux, & qu'il veuille me rendre juſtice, il avoüera que le détail que j'y ay fait generalement de tout ce qui les concerne, ne peut partir que d'un eſprit qui s'eſt voulu donner la peine d'experimenter tout ce qu'il avance là-deſſus, puiſque ſans experience en ces ſortes de cas, on n'en peut diſcourir que tres-imparfaitement. Voila à peu prés les raiſons que j'ay crû devoir donner pour défendre ce premier Livre contre ceux qui voudront l'attaquer. Paſſons au ſecond, & faiſant voir auſſi l'utilité que le Public en peut tirer, prenons en même-temps des armes pour le ſoûtenir contre tout ce qu'il pourra luy naître d'adverſaires.

L'art de labourer, comme on ſçait, étant une partie de l'Agriculture la plus neceſſaire pour ce qui regarde le ſoûtien de la vie, je m'étonne que tous ceux qui en ont écrit, l'ayent fait ſi ſuccintement. Dans les éditions qui en paroiſſent, on n'y enſeigne preſque que le temps de donner les labours aux terres, pour aprés y jetter la ſemence, ſans dire la maniere de les leur donner à chacune par rapport à leur nature ; & c'eſt agir en cela comme un maître à écrire, qui voulant inſtruire ſes écoliers à former une lettre, ſe contenteroit de leur dire que pour y réüſſir il ne s'agiroit que de traits, ſans leur enſeigner l'art de les tracer ; tels écoliers pour lors ſe trouvent l'eſprit plus plein d'embarras que d'enſeignemens, dont ils puiſſent tirer avantage : & il eſt de même de ceux qui ne ſçachant pas ce

que c'eſt que de manier une charrüe, ſont curieux de l'apprendre, ſoit pour eux-mêmes, ſoit pour s'y rendre experts ſeulement afin de veiller à ce qu'un valet faſſe ſon devoir, & qu'il ne leur en impoſe point là-deſſus ; & ayant pour ſe contenter recours à la lecture d'un Livre qui en traite comme la Maiſon Ruſtique, trouvent qu'ils ſont auſſi ſçavans aprés avoir parcouru toute cette matiere, comme ils l'étoient auparavant que d'avoir commencé de la lire.

Cette diſette d'éclairciſſemens en ce cas, m'a paru trop étrange pour ne pas chercher les moyens d'y apporter du remede ; & l'unique que j'y ay trouvé, & qu'on y peut trouver, a été de deſcendre dans un détail de tout ce qui regarde le Labourage ; d'en diſtinguer les terres, d'en donner à connoître la nature bonne ou mauvaiſe, & ſur ces principes de dire la maniere d'y mettre la charrüe plus ou moins avant, & plus frequemment dans les unes que dans les autres, pour les raiſons ſolides que j'en ay données ; tous ces raiſonnemens rendus conformes à la nature de chacune en particulier.

Non content d'avoir ainſi approfondi cette matiere, j'ay enviſagé les fumiers comme des choſes abſolument neceſſaires pour rendre les terres fertiles, ce qui m'a auſſi obligé de faire un traité en particulier de chacun : & ayant fait connoître les dégrez du plus ou du moins de chaleur dont eſt leur temperament, j'ay eu ſoin de faire obſerver pour corriger le défaut des terres, quels fumiers doivent

être appliquez à telles & telles, afin que comme les maladies ſe gueriſſent par leurs contraires, les vertus des fumiers dans leur nature plus ou moins chaude, puiſſent perfectionner celle des terres, de telle ſorte, que liées les unes avec les autres, leur corps produiſit des effets qui ne trompaſſent point l'attente d'un Laboureur. Et comme j'étois pleinement perſuadé des effets que produiſent ces fumiers par les ſucs dont ils ſont remplis, & la ſubſtance avec laquelle ils engraiſſent la terre, il me fâchoit de voir que par une mauvaiſe coûtume qu'on a introduite il y a long-temps, & qui dure encore aujourd'huy, de s'en ſervir avant le temps, en le charriant aux guerets; il me fâchoit, dis-je, que loin qu'un tel avantage profitât à ſon maître dans toute ſon étendue, il ne faiſoit que luy donner les reſtes d'une ſubſtance épuiſée; au lieu que l'employant à propos, l'experience luy découvroit, s'il le remarquoit par les abondantes moiſſons qu'il recueilloit, que ces fumiers appliquez à propos operoient bien plus de merveilles, que lorſqu'on ſuivoit la methode que j'ay refutée comme une choſe erronée en matiere d'Agriculture : reflexions que n'a point faites l'Auteur de la Maiſon Ruſtique, & qui pour n'y avoir pas penſé, rend l'idée qu'il donne de la manierie de cultiver les terres, groſſiere & tout-à-fait imparfaite.

Je ſçay que Liebaut & de Serre, ont parlé des Bois, & de la maniere de les élever; mais ils en ont dit ſi peu de choſe, que tel qui voudroit y puiſer

des lumieres pour y réüſſir, ſe trouveroit embaraſſé dans ſon entrepriſe, parce qu'ils ont négligé d'en donner les principes, ſoit par oubli, ou pour les ignorer eux-mêmes : & c'eſt à quoy je me ſuis attaché, ce qu'il ſera facile de voir par les Chapitres particuliers que j'ay faits ſur la methode d'élever chaque arbre ou arbriſſeau ſauvage ; & croyant en effet que je laiſſerois cette partie de mon Ouvrage imparfaite, ſi par la ſuite des temps nos plans nous réüſſiſſoient, j'ay jugé qu'il étoit beſoin que j'enſeignaſſe la maniere d'en tirer du profit, laquelle ne ſe peut acquerir que par la connoiſſance du debit qu'on doit ſçavoir faire du Bois, chacun par rapport à ſon eſpece : & pour contribuer à cette connoiſſance, je me ſuis flaté que je ne pouvois me former une meilleure idée que celle de faire un traité de cette ſorte de commerce, que je puis dire être un des échantillons le plus utile de tous ceux qui ſont compris dans ce Livre ; le Lecteur en décidera.

Quant au troiſiéme qui traite des Jardinages, on peut dire que c'eſt celuy des quatre qui ſont le corps de tout le Livre, qui eſt le plus ſçavant & le plus recherché ; & ſi on l'examine de prés, on y verra une infinité de ſecrets de la nature découverts, & la nature même approfondie, ſur-tout dans le traité de la taille des arbres : on y lira la maniere d'élever un arbre, depuis la ſemence juſqu'au degré de la hauteur qui luy convient, & tout ce détail par des preceptes fort intelligibles : & non content d'avoir ainſi clairement debité cette matiere, j'ay

voulu encore pouſſer mon deſſein plus avant, en faiſant voir au Lecteur par des Figures démonſtratives, que tout ce que je luy explique n'eſt point ſans fondement, que les principes en ſont certains, & enfin que les operations que j'y preſupoſe, ne ſont point des operations vaines & chimeriques, puiſque nôtre experience tous les jours nous convainc de cette verité.

Je ne doute pas que les erreurs populaires que je combats dans cet ouvrage à l'égard des Lunes, ne me ſuſcitent beaucoup d'antagoniſtes; mais ayant le plus fort party pour moy, qui ſont les ſçavans, je ſoûtiendray toûjours ce que j'ay avancé là-deſſus. Combien de gens amateurs des Jardins, trouveront-ils étrange que je veuille pervertir un ordre qu'ils ſe ſont établi depuis ſi long-temps ? combien crieront-ils contre moy, d'oſer, diront-ils, condamner une maxime qu'ils ont toûjours crû être le fondement des Jardinages ? & enfin dequoy ne m'accuſeront-ils pas, d'abolir un uſage qu'ils ſe ſont toûjours perſuadez être la pierre Philoſophale d'un Jardinier ? quoy détruire l'opinion des pleines Lunes, & en banir les décours ! quelle entrepriſe ! Il eſt vray que ſur les eſprits entêtez, c'eſt tenter beaucoup ; mais pour ceux dont les lumieres ſe laiſſent conduire par les raiſonnemens, un Auteur peut hardiment avancer que c'eſt leur faire plaiſir que de les guerir d'une erreur dont ils luy ſçauront bon gré, & dont la plûpart ſe ſeroient laiſſé remplir ſans nulle reflexion, pour avoir trop ſuivi le

torrent

torrent de ceux qui s'en font encore aujourd'huy une Loy : erreur difficile à quitter pour ceux qui ſans la vouloir connoître s'y abandonnent entierement ; erreur auſſi d'ailleurs fort aiſée à diſſiper, pour peu que l'exſperience ait part aux choſes qui la font naître ; erreur en un mot qui paroîtra plus embaraſſante à ceux qui ſouhaiteront s'en défaire, qu'aiſée à ſuivre : puiſque cette opinion perduë on a la liberté de ſemer, tailler & greffer dans les temps deſtinez à ces ouvrages, quand il y fait bon ; au-lieu qu'autrement un vain ſcrupule venant à s'emparer de nos eſprits, nous fait attendre des momens que nous croyons propices à nôtre deſſein, & qui bien au contraire nous en font ſouvent échaper d'autres beaucoup plus opportuns, ce qui eſt cauſe que par l'attachement qu'on a à cette fauſſe methode, on retarde l'effet d'une production qu'on deſire, & même que bien ſouvent on manque. Mais ſans s'arrêter à tout ce que je viens de dire, le Lecteur peut l'experimenter ; & au cas que ce que je luy dis ne luy réüſſiſſe pas, pour lors il ſera en droit de m'accuſer moy-même d'erreur, & c'eſt ce que je ne crains pas.

Cette queſtion regarde non-ſeulement tout le Jardinage en general, mais encore les Vignes, dont je puis dire que j'ay parlé d'une maniere de nouveauté, par comparaiſon à ceux qui en ont écrit avant moy, & qui ont négligé d'en dire le plus eſſentiel. Dans les traitez qu'en donnent l'Auteur de la Maiſon Ruſtique, & celuy du Theatre d'Agri-

culture qui eſt ſon paraphraſeur, on ne voit ſur cette matiere que des inſtructions fort ſuccintes, & ces Meſſieurs n'y apprennent que ce que ceux qui en font leur profeſſion peuvent apprendre ſeulement d'eux-mêmes avec un peu de pratique : la maniere de ſçavoir la tailler y eſt oubliée, & ils n'ont rien dit des terres qui leur pouvoient être propres, non plus que de celles qui ne leur conviennent pas ; choſes néanmoins neceſſaires à ſçavoir, ſi l'on veut en plantant de la vigne avoir de bon vin, & ne pas expoſer le fruit qui en provient à des inconveniens auſquels ils ſont ſujets dans de certains terroirs plus que dans d'autres.

Ayant donc jugé neceſſaire pour la Vigne d'établir des preceptes de la taille à laquelle elle eſt abſolument ſujete, & eſtimant qu'il étoit à propos de donner la connoiſſance des terres où leur plant ſe plaît le mieux, tant pour la bonté du Vin que pour la fecondité de ſon fruit ; je me ſuis appliqué à tâcher d'approfondir en quoy la conduite des Vignerons, par rapport à cette taille, étoit défectueuſe, pour en corriger les défauts, & à connoître à fond la nature des lieux où on leur pouvoit donner les meilleures ſituations : & aprés cet examen le plus exact qu'il m'a été poſſible, il me ſemble que je ne pouvois dans un tel ſujet agir avec plus de precaution, qu'en marquant les expoſitions où le raiſin acqueroit une maturité plus parfaite, & rendoit par conſequent du vin d'un relief plus exquis.

J'ay dit quelque choſe de la maniere de faire du vin : mais comme ces ſortes de principes ne ſont point tout-à-fait generaux, & qu'ils different entr'eux toûjours du plus ou du moins, par rapport aux climats où les Vendanges ſe font ; je laiſſe la liberté à chacun de s'en ſervir avec prudence.

On peut donc juger par les raiſons que je viens de donner de mon troiſiéme Livre, & ſur la matiere qui y eſt traitée, que la Maiſon Ruſtique en eſt fort éloignée, puis qu'elle ne parle des Jardinages que d'une maniere à y pouvoir apprendre tres-peu de choſes, & ne dit rien tout-à-fait de la taille des arbres.

Le quatriéme Livre, enfin, qui porte pour titre les Plaiſirs de la Campagne, eſt remply en effet de tout ce qui peut contribuer à les y procurer. La Cuiſine, ou autrement, l'art de ſçavoir apprêter quelques mets, eſt une choſe dont j'ay crû devoir donner quelques preceptes communs pour s'en ſervir dans le beſoin, auſſi bien que d'y apprendre la maniere de faire quelques Confitures, dont un homme aiſé laiſſe rarement ſa Maiſon dégarnie : ce qui m'a obligé de deſcendre juſques aux plus communes, telles que ſont celles qui ſe font à demy ſucre, au miel, au cidre, & au mouſt, ce que nous appellons Raiſiné ou Cotignac, du moment que ce ſont des fruits qui en compoſent le corps. La methode d'y ſecher les fruits n'y eſt point oubliée, comme un des points le plus neceſſaire à l'Oeconomie de la Campagne : & enfin pour ne

point paſſer ſous ſilence aucune des particularitez qui ſont les vrais plaiſirs des Champs, je me ſuis perſuadé qu'un petit traité des Chaſſes occuperoit fort à propos une place dans ce Livre, y ayant beaucoup de gens paſſionnez pour les ſortes de Chaſſes dont j'y parle, & qui n'en ſçavent ny les termes, ny les manieres qui rendent cet exercice accompli.

Voila donc l'ordre que j'ay tenu dans mon Livre, & les raiſons que j'ay crû devoir donner des matieres qui y ſont décrites le plus amplement qu'il m'a été poſſible, & qui compoſent les quatre parties de mon Ouvrage, où je puis dire qu'eſt renfermé tout ce qu'on peut apprendre du Ménage des Champs.

TABLE DES CHAPITRES CONTENUS AU PREMIER LIVRE.

CHAPITRE I. *De l'Oeconomie.* Page 1
CHAPITRE II. *De la conſtruction convenable à une Maiſon de Campagne.* 3
CHAPITRE III. *Des devoirs en general d'un Pere & d'une Mere de famille, & premierement de ceux envers Dieu.* 20
Oeconomie de la Campagne, en vers, à Damon. 26
CHAPITRE IV. *De la bonne regle qu'on doit apporter à la maiſon pour y vivre dans une parfaite œconomie.* 33
CHAPITRE V. *De la maniere de nourrir, élever, & panſer les Poules, Poulets, & Chapons ; & du choix qu'on en doit faire.* 51
CHAPITRE VI. *Des Poules d'Indes.* 73
CHAPITRE VII. *Des Oyes.* 78
CHAPITRE VIII. *Des Canes* 82
CHAPITRE IX. *Des Pigeons.* 84
CHAPITRE X. *Des Paons.* 94
CHAPITRE XI. *Des Cailles.* 98
CHAPITRE XII. *Des Abeilles.* 99
CHAPITRE XIII. *Des Chevaux.* 162
CHAPITRE XIV. *Du Haras.* 199

CHAPITRE XV. *Du Mulet.* 206
CHAPITRE XVI. *De l'Aſne.* 207
CHAPITRE XVII. *Du Bétail à corne.* 108
CHAPITRE XVIII. *Des Bêtes à laine.* 244
CHAPITRE XIX. *Des Chevres.* 261
CHAPITRE XX. *Des Porcs, & des Truyes.* 267
CHAPITRE XXI. *De la veritable idée qu'on doit ſe former du commerce general de la Baſſe-Court, & des autres fruits qu'on tire de la Maiſon.* 274

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS AU SECOND LIVRE.

CHAPITRE I. *De l'origine de l'Agriculture.* Page 295
CHAPITRE II. *Des influences des Aſtres, où l'on fait voir l'abus qu'il y a de s'arrêter en matiere d'Agriculture aux quadratures de la Lune.* 300
CHAPITRE III. *De la veritable connoiſſance des tems ou des ſaiſons.* 303
CHAPITRE IV. *L'année du Laboureur.* 313
CHAPITRE V. *De la connoiſſance des differentes ſortes de terres, de la maniere & du temps de les labourer, & des fumiers qui leur ſont propres.* 318
CHAPITRE VI. *Des Semailles.* 336
CHAPITRE VII. *Des differentes ſortes de Prez, & de la maniere de les faire.* 361

CHAPITRE VIII. *Des Etangs & Viviers.* 377
CHAPITRE IX. *De la Garenne.* 384
CHAPITRE X. *Des Bois & de la maniere de les ſemer.* 392
CHAPITRE XI. *Des Taillis.* 398
CHAPITRE XII. *Des Bois de haute-Futaye.* 402
CHAPITRE XIII. *Des differentes eſpeces de Bois ſauvages.* 405
CHAPITRE XIV. *Des Arbres aquatiques.* 416
CHAPITRE XV. *Des Meuriers.* 429
CHAPITRE XVI. *Des Châteigners, Maronniers francs, & Maronniers d'Inde.* 438
CHAPITRE XVII. *Du Cormier & du Cornullier.* 439
CHAPITRE XVIII. *Des Coudriers.* 444
CHAPITRE XIX. *Du Jujubier & de l'Aliſier.* 449
CHAPITRE XX. *Du Buis, & de l'Azerolier.* 453
CHAPITRE XXI. *Du Nefflier, & du Mirabolanier.* 457
CHAPITRE XXII. *Du Coignaſſier.* 462
CHAPITRE XXIII. *Du Noyer.* 466
CHAPITRE XXIV. *Du Meriſier.* 471
Traité du Commerce du Bois. 474

Fin de la Table du premier Tome.

APPROBATION.

J'Ay lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Livre qui a pour titre *Oeconomie generale de la Campagne, ou Nouvelle Maiſon Ruſtique, compoſé par le ſieur Liger d'Auxerre*, qui me paroît pouvoir être imprimé avec beaucoup d'utilité. Fait à Paris, le vingt-huitiéme Novembre mil ſix cens quatre-vingt dix-neuf.

DES BILLETTES FILLEAU.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre ; A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de Nôtre Hôtel, Grand Conseil, Baillifs, Senéchaux, Prevôts, Juges Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Nôtre bien amé CHARLES DE SERCY Marchand Libraire à Paris, Nous a fait remontrer qu'il a recouvré un Manuscrit avec beaucoup de dépense, intitulé *l'Oeconomie Generale de la Campagne, ou Nouvelle Maison Rustique, avec quantité de Figures, composé par le sieur LIGER* ; lequel Livre il desireroit faire imprimer & donner au Public, s'il en avoit nôtre permission : pourquoy il a recouru à Nous, & Nous a tres-humblement fait supplier de luy vouloir accorder nos Lettres sur ce necessaires. A CES CAUSES, desirant favorablement traiter l'Exposant, Nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Presentes, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter en tous les lieux de nôtre Royaume ledit Livre, en un ou plusieurs Volumes, & en telle marge, caractere, & autant de fois que bon luy semblera, durant le temps de douze années consecutives, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : pendant lequel temps Nous faisons tres-expresses défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & distribuer ledit Livre, sous pretexte d'augmentation, correction, changement de titre, fausses marques ou autrement en quelque maniere que ce soit ; & à tous Marchands Etrangers d'en apporter, ny distribuer en ce Royaume d'autres impressions que de celles qui auront été faites du consentement de l'Exposant, à peine de quinze cens livres d'amende, payable par chacun des contrevenans, & appliquable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôpital General de nôtre bonne Ville de Paris, & l'autre tiers à l'Exposant, ou à ceux qui auront droit de luy, de confiscation des exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & interests : à condition qu'il sera mis deux Exemplaires dudit Livre dans nôtre Bibliotheque publique, un en celle du Cabinet de nos Livres en nôtre Château du Louvre, & un en celle de nôtre tres-cher & feal le Sieur Phelypeaux, Chevalier, Chancelier de France, Comte de Pontchartrain, avant que de l'exposer en vente : à la charge aussi que l'impression en sera faite dans le Royaume, & que ledit Livre sera imprimé sur de beau & bon papier, & de belle impression ; & ce suivant ce qui est porté par les Reglemens faits pour la Librairie & Imprimerie, les années mil six cens dix-huit & mil six cens quatre-vingt-six, enregistrez en nôtre Cour de Parlement de Paris, à peine de nullité des Presentes, lesquelles seront registrées dans le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Nôtre bonne Ville de Paris. Si vous mandons & enjoignons que du contenu en icelles vous faſſiez joüir pleinement & paisiblement l'Exposant ou ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun empêchement. Voulons aussi qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre une copie des Presentes ou extrait d'icelles, elles soient tenües pour bien & dûëment signifiées, & que foy y soit ajoûtée, & aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, comme à l'original. Commandons au premier Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'execution d'icelles, tous exploits, saisies & actes necessaires, sans demander autre permission ; nonobstant toutes oppositions, clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires : Car tel est nôtre plaisir. DONNE' à Versailles, le dix-neuviéme jour de Decembre l'an de Grace mil six cens quatre-vingt dix-neuf, & de nôtre Regne le cinquante sept. Signé, Par le Roy en son Conseil, LE FEBVRE.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires, conformément aux Reglemens. A Paris le 19. Avril 1700.

Signé, C. BALLARD. Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le 29. May 1700.

OECONOMIE GENERALE DE LA CAMPAGNE, OU NOUVELLE MAISON RUSTIQUE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Oeconomie.

IL n'eſt point de plus belle maxime pour faire entendre ce qu'on veut enſeigner, que de commencer par la définition de la choſe qu'on traite ; & c'eſt par là qu'on en fait connoître la nature & les importances.

Ce début donne un avant-goût à celuy qui apprend, & fait